

## 36826 - Ce qu'il faut inculquer à l'agonisant

---

### question

Que vise-t-on à travers le fait d'inculquer à l'agonisant : « **il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah** » conformément à la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) :  
« **Inculquez à vos mourants : il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah** » ?

### la réponse favorite

Inculquer, c'est apprendre et faire comprendre. Il s'agit ici de faire en sorte qu'il y ait auprès du mourant quelqu'un qui lui rappelle de prononcer : « **il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah** » comme on l'apprend aux enfants : Par « **mourant** » on entend l'agonisant.

La recommandation portant sur l'inculcation du mot de la sincérité à celui qui se trouve dans cet état vise à lui permettre de terminer sa vie par elle, d'en faire sa dernière parole. Voilà pourquoi le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) en a donné l'ordre selon ce hadith rapporté par Abou Saïd al-Khoudri (P.A.a) : « **Inculquez à vos mourants : il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah** ».

Muadh ibn Djabal affirme avoir entendu le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) dire : « Celui qui fait de : « **il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah** » sa dernière parole aura mérité le paradis » (rapporté par Ahmad, 21529 et par Abou Dawoud, 3116 et jugé bon par al-Albani dans Irwa al-Ghalil, 687.

D'après Anas, le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) se rendit une fois au chevet d'un malade et lui dit :

- « Oncle ! Dis : « **il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah** »
- « **Oncle maternel ou paternel !** »
- « **Oncle maternel** »

- « **Est-il vraiment meilleur pour moi de le dire ? !** »

- « **Oui** » (rapporté par Ahmad, 13414). AL-Albani dit dans Ahkam al-djanaïz que sa chaîne de transmission est sûre selon les critères de Mouslim.

Cependant il ne convient pas d'insister auprès du malade pour qu'il répète la formule, s'il la prononce et ne dit rien après.

An-Nawawi dit : « Ils (les ulémas) désapprouvent qu'on insiste à inculquer trop d'éléments à l'agonisant ou qu'on lui demande de répéter une formule. Il faut éviter de l'accabler et de rendre son état plus critique. Car il pourrait alors détester au fond de lui-même la chose.

Ils (les ulémas) disent : il ne faut pas lui demander de répéter la formule : « **il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah** » à moins qu'il ne dise autre chose après l'avoir prononcée . Dans ce cas, on lui demande d'en faire sa dernière parole.

Quand Abd Allah ibn al-Moubarak agonisait, un homme se mit à lui dire avec insistance : « **dis : il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah** ».

L'agonisant lui dit : « **ce n'est pas bon et je crains que tu ne fasses mal à un musulman après moi. Quand tu m'as inculqué et que je n'ai suivis sans rien prononcé après cela, tu devrais me laisser et attendre que je prononce d'autres propos avant de recommencer l'inculcation de sorte à faire de son contenu ma dernière parole...»**

Voir Siyar aalam an-nubalaa, 8/418.

Cette inculcation est recommandée même si l'agonisant était un infidèle. Car s'il prononçait la formule concernée avant de rendre l'âme, elle lui serait utile, dusse-t-il être châtié en fonction de ses péchés. D'après Abou Hourayra (P.A.a) le Messenger d'Allah (bénédition et salut soient sur lui) a dit : « Inculquez « **il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah** » Car celui qui en fait sa dernière parole avant de mourir, entrera au paradis un jour, dusse-t-il subir auparavant ce qu'il devra subir » (rapporté par Ibn Hibban et jugé authentique par al-Albani dans Sahih al-Djami, 5150.

La preuve que cette inculcation s'étend à l'infidèle se trouve dans l'attitude du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) en face de son oncle Abou Talib et avec son domestique juif. En effet, il dit à Abou Talib agonisant : « Oncle ! dis : **« il n'y a pas d dieu en dehors d'Allah »** afin que je puisse en faire un argument afin pour te défendre devant Allah » (rapporté par al-Boukhari, 3884 et par Mouslim, 24). Présent au chevet de son domestique juif agonisant, le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) lui dit : **« Embrasse l'Islam »** ou selon la version d'Ahmad, 12381, dit : **« il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah »** (rapporté par al-Boukhari, 1356).

Deux remarques utiles de Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde):

Premièrement, le contenu de l'inculcation doit-il être conçu sous une forme impérative ? Faut-il que l'inculquant dise à l'agonisant : **« Dis : il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah ... »** ou suffit-il qu'il prononce la formule devant lui pour la lui rappeler ?

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : « Il convient de tenir compte de l'état du malade ; s'il est assez résistant ou mécréant on lui donne un ordre en lui disant : **« Dis : il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah .. ou termine ta vie par il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah ... ou d'autres expressions similaires.**

S'il est un musulman faible, on ne lui donne pas d'ordre, mais on se contente de mentionner Allah pour qu'il entende et se souvienne. Cette explication détaillée est le fruit d'un examen des textes (de référence). S'agissant des textes, ils nous apprennent que le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) avait donné à son oncle Abou Talib agonisant l'ordre de dire : **« il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah ... »** en lui disant : oncle, dis : **« il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah »**.

Quant au résultant de l'examen attentif des textes, il permet de déduire que si l'agonisant prononce la formule qui lui est inculquée, c'est mieux pour lui. S'il refuse de la prononcer, il est mécréant. S'il lui était difficile de la prononcer et qu'il s'en abstienne pour cela, cela n'aurait aucun effet sur son sort.

De même, s'il s'agit d'un malade musulman bien capable de prononcer la formule, le fait de lui en donner l'ordre ne changerait rien. S'il est faible, le fait de lui en donner l'ordre peut susciter une réaction marquée par la colère ou le refus au moment de quitter la vie d'ici-bas.

Certaines personnes, bien portantes refusent d'obéir par excès de colère quand on leur dit : **« Dis: il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah ... »** . La colère fait oublier certains et les incite à dire : **« Je ne le dis pas »**. Que dire alors de celui qui se trouve dans l'agonie ?

Deuxièmement, on se contente d'inculquer au malade : **« il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah »** sans y ajouter : « Muhammad est le Messager d'Allah parce que c'est ce qui est dans le hadith : **« Inculquez à vos mourants: il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah »** et parce que le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit : « entrera au paradis celui dont la dernière parole est : **« il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah ... »**. Le mot de l'unicité (c'est-à-dire : il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah » est la clé de l'Islam. Ce qui le suit le complète et en découle. Si l'inculqué prononçait les deux phrases de la profession de foi, il n'en aurait pas moins fait de : **« il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah .. »** sa dernière parole puisque l'attestation de la prophétie de Muhammad complète la première attestation. C'est pourquoi le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a fait des deux attestations un seul pilier de l'Islam. Aussi ne répète-t-on pas l'inculcation. Apparemment, il ne suffit pas que l'agonisant se contente de dire : **« J'atteste que Muhammad est le messager d'Allah »**. Car il faut qu'il dise d'abord : **« il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah »**. Extrait de Charh al-mumtî', 5/177.

- Le hadith: « Oncle ! Dis : **« il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah »**

- **« Oncle maternel ou paternel ! »**

- **« Oncle maternel »**

- **« Est-il vraiment meilleur pour moi de le dire ? ! »**

« **Oui** » (rapporté par Ahmad, 13414)» peut servir d'argument pour soutenir qu'on peut donner au musulman l'ordre de prononcer la formulation en question. Il en est de même du contenu de la conversation entre Omar ibn al Khattab et son médecin. Quand ce dernier fit boire du lait caillé au premier et que la boisson coula blanche et solidifiée à travers la blessure ouverte par le coup, il lui dit :

- Commandeur des croyants, fais un testament !

- Tu m'as dit la vérité ; si tu parlais autrement, je te démentirais ».

A l'entente de ces paroles, les gens pleurèrent.

- « **Ne pleurez pas devant moi** ». Dit Omar.

« Celui qui veut pleurer doit sortir d'ici. N'avez-vous pas entendu le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dire : « **Le mort sera châtié en raison des pleurs qu'il aura provoqué** » (rapporté par Ahmad, 296). Selon Ahmad Shakir sa chaîne est authentique.

Traitez avec lui comme indiqué ci-dessus.